



ORDRE DES **PHARMACIENS** DU QUÉBEC

AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

Conformément à l'article 182.9 du *Code des professions* (L.R.Q., c. C-26), avis est donné par la présente que, le 23 janvier 2019, le comité exécutif de l'Ordre des pharmaciens du Québec a résolu de limiter le droit d'exercice du pharmacien Minh Anh Chu (membre numéro 85263) dont le domicile professionnel est situé au 21-3545 ch. de la Côte-Des-Neiges, Montréal (QC) H3H 1V1.

La limitation imposée fait en sorte que M. Chu ne peut exercer aucune des activités professionnelles prévues à l'article 17 de la *Loi sur la pharmacie* (L.R.Q. c. P-10).

Cette limitation du droit d'exercice entrera en vigueur le 11 mars 2019 et le demeurera jusqu'à ce que M. Chu ait complété avec succès la première étape des mesures de perfectionnement imposées par le comité exécutif.

Montréal, ce 7 février 2019.

Manon Lambert
Directrice générale et secrétaire